LES ENJEUX

CASINO & CLUB DE JEUX | LÉGISLATION NATIONALE

Suisse : nouvelle opération coup de poing contre les jeux d'argent illégaux

Vincent Reynaert
Publié le 9 décembre 2025 . Lecture estimée : 4 min

La Suisse durcit encore le ton face aux jeux d'argent illégaux. Dans la nuit du 5 au 6 décembre, la CFMJ a mené une double perquisition qui confirme une stratégie désormais assumée : frapper vite, fort et partout où l'offre clandestine tente de s'implanter. Les résultats obtenus renforcent autant le cadre réglementaire que l'équilibre économique du marché.

La dernière opération menée par le Secrétariat de la CFMJ, épaulé par les polices de Saint Gall et de Zurich, illustre une tendance lourde : la Suisse ne tolère plus aucune zone grise dans l'offre de jeu. Et cette fermeté produit des effets tangibles. La nuit du 5 au 6 décembre a débouché sur des saisies importantes, l'interruption d'une salle clandestine active et l'ouverture d'une nouvelle procédure pénale. Pour les autorités, il s'agit moins d'un coup d'éclat que de la confirmation d'une ligne claire : protéger le marché légal en asséchant méthodiquement les circuits parallèles.

Les résultats concrets de la CFMJ lors de cette opération sont significatifs : une salle illégale complète démantelée, vingt six personnes identifiées et interrogées, du matériel de jeu saisi et plus de dix mille francs confisqués.
Ces chiffres, répétés de mois en mois, ne sont plus anecdotiques. Ils démontrent que le modèle clandestin n'opère plus en marge mais tente de constituer une alternative durable à l'offre légale suisse. C'est précisément cette dynamique que la CFMJ cherche à stopper avant qu'elle ne s'organise.

À Uznach, la scène découverte vaut un rappel du risque économique qui pèse sur les opérateurs autorisés. Deux espaces distincts coexistaient : des machines non homologuées dans un coin, un poker illégal dans l'autre. Le tout dans un environnement clos, totalement opaque aux contrôles, et capable d'attirer une clientèle significative. La saisie de matériel informatique, d'espèces et la mise en cause du responsable présumé montrent que ces lieux ne sont pas de simples cercles amicaux mais bien des micro structures commerciales échappant à toute fiscalité et à toute obligation de conformité.

La CFMJ rappelle que toute organisation assimilable à un casino nécessite une concession officielle et que les sanctions prévues peuvent aller jusqu'à cinq ans de privation de liberté. Ce rappel n'est pas seulement juridique. Il est économique. Le marché suisse repose sur un principe simple : les opérateurs autorisés financent une partie des politiques publiques, garantissent un niveau élevé de protection des joueurs et contribuent à une concurrence encadrée. Les salles clandestines brisent cet équilibre en captant une clientèle sans supporter les mêmes charges ni les mêmes responsabilités.

Cette opération de décembre s'inscrit dans une séquence plus large. En septembre déjà, trois perquisitions avaient été menées dans les cantons de Zurich et de Lucerne, entraînant la saisie de machines, d'équipements de surveillance, de plusieurs milliers de francs et l'interruption de deux tournois de poker illégaux.
La répétition de ces actions montre que la CFMJ a accéléré la cadence. Non pas pour envoyer un message symbolique, mais pour installer une pression constante sur les réseaux. Les interventions nocturnes, coordonnées entre plusieurs cantons, indiquent d'ailleurs que la Confédération adopte progressivement une logique d'étau, ciblant les acteurs qui tentent de se déplacer ou de se reconstituer ailleurs.

Derrière cette stratégie, l'enjeu réglementaire est clair : empêcher l'émergence d'un marché parallèle qui contournerait le cadre strict imposé aux casinos terrestres et aux plateformes en ligne agréées. Mais l'enjeu économique l'est tout autant. Les opérateurs légaux investissent lourdement dans la conformité, la sécurité des transactions et les dispositifs de jeu responsable. Chaque salle clandestine qui prospère fragilise cette architecture en distordant la concurrence et en privant l'État de ressources.

En intensifiant ses opérations, la CFMJ renforce donc la lisibilité du marché. Elle sécurise les investissements réalisés par les titulaires de concessions et rappelle que la Suisse n'entend pas laisser des structures parallèles s'installer. La fermeté affichée, matérialisée par des opérations rapprochées et des résultats concrets, contribue à assainir le secteur tout en consolidant un modèle qui fait de la transparence et du financement public ses fondations.